Rappel de produit
pour des raisons de sécurité

Publication du 11/12/2025

ARREE DISTRIBUTION U EXPRESS rappelle Paté de campagne de PLOUMILIAU



- Noms des modèles ou références concernés : **PATE DE CAMPAGNE DE PLOUMILIAU**
- Marque : **MAISON OLLIVIER**
- **GTIN 2000000029108 Lot 303 Date limite de consommation 01/12/2025**
- Conditionnements : **SACHET**
- Date début/fin de commercialisation : **du 10/11/2025 au 30/11/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **22.226.001**
- Zone géographique de vente : **TREGOR**
- Distributeurs : **U EXPRESS GUERLESQUIN**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **PRESENCE DE LISTERIA**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Contacter le point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 23 décembre 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0298728206**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre